

Revenu et consommation des ménages de la ville de Kindu : vérification par la loi psychologique de Keynes de 2018 à 2022

Household income and Consumption in the town of Kindu : An analysis Keynes's psychological law from 2018 to 2022.

Auteur 1 : WEMBONYAMA OKENDE Jérôme,

Auteur 2 : KALUME SADIKI Pascal,

Auteur 3 : KAPAMBU NGALAMULUME JONAS,

Auteur 4 : FARAY MAKONGA Fabrice,

WEMBONYAMA OKENDE Jérôme

Licencié en Economie Monétaire, Assistant, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kindu "UNIKI"

KALUME SADIKI Pascal

Licencié en Economie Publique, Assistant, Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kindu "UNIKI"

KAPAMBU NGALAMULUME JONAS

Licencié en Gestion Financière, Assistant de deuxième mandat à l'Institut National des statistiques du Maniema, ISS/MANIEMA

FARAY MAKONGA Fabrice

Doctorant en Economie Monétaire, Financière et Internationale, Assistant de deuxième mandat, Domaine de Sciences Economiques et de Gestion, Université de Kindu "UNIKI"

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : WEMBONYAMA OKENDE .J, KALUME SADIKI .P, KAPAMBU NGALAMULUME .J & FARAY MAKONGA .F (2026) « Revenu et consommation des ménages de la ville de Kindu : vérification par la loi psychologique de Keynes de 2018 à 2022 », African Scientific Journal « Volume 03, Num 36 » pp: 0904 – 0922.



DOI : 10.5281/zenodo.20539760

Copyright © 2026 – ASJ



Résumé

Cette recherche intitulée « Revenu et consommation des ménages de la ville de Kindu : vérification par la loi psychologique de Keynes de 2018 à 2022 » s'est inscrit dans une démarche empirique visant à comprendre les comportements de consommation des ménages dans un contexte marqué par la pauvreté structurelle et l'instabilité monétaire. Inspirée de la loi psychologique de Keynes (1936), qui postule que la consommation croît avec le revenu mais de manière moins que proportionnelle, l'étude interroge la pertinence de cette loi dans un environnement où la consommation de survie domine et où l'épargne reste marginale.

Sur le plan méthodologique, l'analyse repose sur une enquête par questionnaire administré à un échantillon de 700 ménages kindusiens, avec un traitement statistique des données effectué à l'aide du logiciel SPSS et l'application du test du Khi-deux pour vérifier la validité des hypothèses. Cette approche permet de confronter les observations locales aux modèles théoriques classiques de Keynes, Friedman et Modigliani & Brumberg.

Les résultats révèlent que la consommation occupe une part prépondérante du revenu disponible, principalement orientée vers les dépenses alimentaires, et que toute augmentation de revenu est immédiatement absorbée par la consommation. La propension marginale à consommer apparaît ainsi très proche de 1, ce qui confirme partiellement la loi keynésienne : la consommation augmente effectivement avec le revenu, mais la faiblesse de l'épargne empêche d'observer la dimension « non proportionnelle » du modèle.

En conclusion, l'étude a mis en évidence que la dynamique revenu-consommation constitue un levier essentiel pour la croissance et la stabilité économique locale, mais qu'elle demeure entravée par la pauvreté généralisée et l'absence de mécanismes d'accumulation. Ces constats invitent les décideurs publics à réfléchir à des politiques favorisant l'élévation du revenu réel et la création de conditions propices à l'épargne, afin de renforcer la résilience économique des ménages Kindusiens

This study, titled "Household Income and Consumption in the City of Kindu: An Analysis Using Keynes's Psychological Law from 2018 to 2022," was part of an empirical approach aimed at understanding household consumption patterns in a context marked by structural poverty and monetary instability. Drawing on Keynes's psychological law (1936), which posits that consumption increases with income but at a less than proportional rate, the study examines the relevance of this law in an environment where subsistence consumption dominates and savings remain marginal.

Methodologically, the analysis is based on a questionnaire survey administered to a sample of 700 Kindusi households, with statistical data processing performed using SPSS software and the application of the chi-square test to verify the validity of the hypotheses. This approach allows for a comparison of local observations with the classical theoretical models of Keynes, Friedman, and Modigliani & Brumberg.

The results reveal that consumption accounts for a predominant share of disposable income, primarily directed toward food expenditures, and that any increase in income is immediately absorbed by consumption. The marginal propensity to consume thus appears very close to 1, which partially confirms the Keynesian law: consumption does indeed increase with income, but the low level of savings prevents.

In conclusion, the study highlighted that the income–consumption dynamic is a key driver of local economic growth and stability, but that it remains hampered by widespread poverty and the lack of wealth-building mechanisms. These findings call on policymakers to consider policies that promote higher real incomes and create conditions conducive to saving, in order to strengthen the economic resilience of Kindusi households

Introduction

La présente recherche s'inscrit dans le cadre de l'analyse empirique des comportements de consommation des ménages de la ville de Kindu, en lien avec la loi psychologique de Keynes (1936). Cette loi stipule que la consommation augmente avec le revenu, mais de manière moins que proportionnelle. Dans un contexte marqué par l'instabilité monétaire, la perte du pouvoir d'achat et les contraintes structurelles propres à l'économie congolaise, il est pertinent de vérifier si cette loi conserve sa validité dans un environnement local caractérisé par une consommation de survie et une faible capacité d'épargne.

L'objectif principal de cette étude est de déterminer si l'augmentation du revenu des ménages kindusiens se traduit effectivement par une hausse de la consommation, conformément aux postulats keynésiens. De manière spécifique, il s'agit d'analyser la part des dépenses allouées à la consommation, le montant affecté à celle-ci, ainsi que l'impact du revenu sur les comportements des ménages. Cette démarche vise à mettre en évidence les dynamiques locales de consommation et à en tirer des implications pour la politique économique et sociale.

La structure de la recherche se divise en quatre points essentiels. Le premier point présente le contexte général de l'étude, en situant la problématique dans le cadre socio-économique de Kindu et en justifiant la pertinence de l'analyse. Le deuxième point constitue la revue de littérature, mobilisant les principales théories économiques relatives à la consommation, notamment celles de Keynes (1936), Friedman (1957) et Modigliani & Brumberg (1954), afin de confronter les résultats empiriques aux modèles théoriques existants. Le troisième point développe la méthodologie, décrivant l'échantillonnage, les techniques de collecte de données et les outils statistiques utilisés, en particulier le test du Khi-deux. Enfin, le quatrième point expose les résultats obtenus, suivis d'une discussion critique mettant en évidence la validité de la loi keynésienne dans le contexte kindusien, tout en soulignant les limites liées aux contraintes locales.

Ainsi, cette recherche poursuit une double finalité : d'une part, la validation empirique d'une loi économique universelle dans un contexte particulier, et d'autre part, la formulation de pistes de réflexion pour les décideurs publics, en vue de renforcer la dynamique revenu-consommation comme levier de croissance et de stabilité économique dans la ville de Kindu.

I. Contexte Justification de l'étude

Depuis la nuit de temps, la consommation des ménages fait l'objet d'études diverses dans plusieurs domaines notamment en économie, en statistique, en sociologie, en démographie... Le débat conceptuel que suscitent ces études revient inlassablement, de colloques et séminaires, d'articles en ouvrages. Elle occupe cependant une place de première importance parmi les grands agrégats économiques. En effet, la consommation représente plus des deux tiers du PIB dans la plupart de pays notamment les pays en en développement.

Elle apparaît donc bien comme une fonction économique fondamentale. Elle est de ce fait associée à la destruction de biens consommés à une échéance plus ou moins rapprochée. Elle émane généralement des ménages qui consomment des biens et de services pour satisfaire leurs besoins.

Pour Keynes (1936), la consommation des ménages s'explique essentiellement par le revenu disponible courant. Cette théorie keynésienne est une loi dite loi psychologique de Keynes qui s'énonce comme suit : « la loi psychologique fondamentale sur laquelle nous pouvons nous appuyer en toute sécurité, à la fois à priori en raison de notre connaissance de la nature humaine et à posteriori en raison des renseignements détaillés de l'expérience, c'est qu'en moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation à mesure que le revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu.

L'analyse économique enseigne que plusieurs facteurs, mesurables et non, explique le niveau de consommation des ménages pendant une période donnée. Le rôle que jouent les prix de biens et services, complémentaires ou substitués, leur caractère plus ou moins disponible, le niveau du revenu des ménages ne fait l'objet d'aucune controverse dans la littérature économique en vigueur ; si ce n'est la nature et l'ampleur de l'influence exercée.

Cependant, les divergences persistent au sujet de la nature du revenu dont dépendent les dépenses de consommation. L'on parle de ce fait du revenu courant disponible, du revenu relatif, du revenu cyclique, du revenu permanent, etc...

Sans chercher à rendre justice l'ensemble de ces points de vue théoriques, la connaissance de la proportion occupée par la consommation dans le revenu disponible des ménages s'avère d'une importance capitale aussi bien pour leurs besoins que pour les décideurs à l'échelon macroéconomique.

Les agents économiques possèdent un revenu disponible qu'ils vont soit consommer, soit épargner. La modélisation du comportement du consommateur, telle qu'elle est suggérée en microéconomie, repose sur trois hypothèses importantes : le choix individuel du consommateur,

l'information parfaite sur l'offre des biens ainsi que sur le niveau de ses besoins, l'hypothèse de rationalité qui insiste sur le fait que le consommateur cherche à maximiser la satisfaction retirée d'un bien sous la contrainte de son budget (Diemer, 2005).

Dans les pays en développement, les revenus des ménages sont faibles et consacrés en quasi-totalité à la consommation, avec une épargne très réduite. La consommation est largement dominée par les dépenses alimentaires et les produits de première nécessité, rendant les ménages vulnérables aux chocs de prix. La structure de la consommation évolue peu avec l'augmentation du revenu dans ces contextes.

En RDC, la consommation des ménages est caractérisée par une prédominance des dépenses alimentaires (48-49%) et une faible épargne, liée à une pauvreté généralisée où près de 64-68% de la population vit avec moins de 2,15 à 5685 FC par jour. Le revenu moyen est souvent inférieur à 300 USD par mois, et la dépréciation du franc congolais affecte fortement le pouvoir d'achat (Kitoko & Bola, 2024).

Dans la ville de Kindu comme dans toute la province du Maniema, plus de 60% des ménages vivent dans une pauvreté précaire avec une insécurité alimentaire élevée. Le revenu est très faible, principalement issu de l'agriculture de subsistance. La consommation est dominée par l'alimentation, qui représente près de 68% des dépenses, avec une forte dépendance à l'autoconsommation.

Bien que les revenus aient pu fluctuer, le faible capacité d'épargne des ménages à Kindu suggère que toute augmentation du revenu est presque immédiatement réinjectée dans la consommation plutôt que dans l'épargne. Cela indique une propension marginale à consommer très proche de 1, rendant la validation stricte de la loi (partie épargnée croissante) difficile à observer chez les ménages les plus pauvres (Mutumbi et al, 2022).

Ainsi, ce papier se préoccupe de vérifier la relation qui existe entre le revenu des ménages de la ville de Kindu et leur consommation par rapport à la loi psychologique de Keynes. Et il va tenter de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Le revenu des ménages de la ville de Kindu a-t-il un impact sur la consommation de ce dernier pendant la période sous analyse ?
- ✓ La loi psychologique de Keynes est-elle vérifiable dans le contexte de la ville de Kindu durant notre période d'étude ?

La prochaine section nous donne un aperçu littéraire de la relation entre revenu et consommation des ménages. La deuxième nous montrons la méthodologie et la troisième expose les résultats de notre étude avant la conclusion.

I. Revue de littérature

Dans cette section, nous passons en revue la littérature relative à la relation entre le revenu et la consommation des ménages.

1.1.Hypothèse du revenu disponible courant ou la fonction de Keynes

Pour Keynes, la consommation des ménages s'explique essentiellement par le revenu disponible courant (Y_d), c'est-à-dire le revenu national brut net d'impôts et des charges sociales : $Y_d = Y - T$ (où Y est le PIB ou le PNB, et T constitue les charges fiscales et parafiscales).

Le point de départ de la théorie keynésienne est une loi dite loi psychologique de Keynes qui s'énonce comme suit : « la loi psychologique fondamentale sur laquelle nous pouvons nous appuyer en toute sécurité, à la fois à priori en raison de notre connaissance de la nature humaine et à posteriori en raison des renseignements détaillés de l'expérience, c'est qu'en moyenne et la plupart du temps, les hommes tendent à accroître leur consommation à mesure que le revenu croît, mais non d'une quantité aussi grande que l'accroissement du revenu ».

De cette proposition, nous retenons que, selon Keynes, la consommation est en relation directe, mais non proportionnelle, avec le niveau du revenu disponible. Par ailleurs, Keynes remarque que même pour un revenu disponible nul, la consommation est positive. Il existe un seuil minimum de consommation qui correspond au minimum vital et qui sera appelé consommation incompressible. Cette remarque et la loi psychologique permettent de formaliser la fonction de consommation keynésienne comme suit : $C_t = C_0 + c Y_{dt}$ (où C_0 est la consommation incompressible et « c » un paramètre positif inférieur à 1) (Mankiw, 2014).

En effet, les implications de l'hypothèse du revenu courant nous laissent voir que : Si nous considérons des ménages à revenus différents, nous observons une PMC de plus en plus faible et une PMS de plus en plus élevée à mesure que le revenu disponible augmente ; pour un pays donné, la PMC doit diminuer au fur et à mesure que le niveau de vie de la population s'élève et la comparaison entre pays doit faire ressortir une PMC plus faible et une PMS plus élevée pour les pays les plus riches et inversement.

La loi de Keynes suppose une certaine stabilité. En RDC comme dans la ville de Kindu, la perte de pouvoir d'achat pousse les agents à consommer tout de suite (thésaurisation de biens) de peur que les prix n'augmentent, ce qui maintient une consommation de survie élevée et empêche la formation d'un capital productif.

1.1.La théorie de cycle de vie

Modigliani & Brumberg (1954) vont se référer aux conclusions du modèle de Fisher de la consommation pour tenter de résoudre l'énigme de la consommation et expliquer la

contradiction entre la théorie keynésienne et les faits observés. L'hypothèse que va poser ces auteurs est que le revenu est cyclique, qu'il est variable le long de la vie et que les ménages vont transférer une partie de leurs revenus des années « grasses » vers la consommation des années « maigres ».

L'objectif de ces transferts de revenus est d'avoir une structure de consommation relativement stable durant toute la vie. La principale raison à l'origine des fluctuations des revenus est l'existence d'une période d'activité où les revenus sont relativement élevés, et d'une période d'inactivité (la retraite) où les revenus sont relativement faibles, voire nuls. Le rôle de l'épargne, dans ce cas, est de répondre au désir des ménages de ne pas voir leur consommation baisser substantiellement durant la période de retraite. Cette incitation à épargner va avoir des implications sur la fonction de consommation.

Dans sa formulation la plus simple, la théorie du cycle de vie pose une absence de marché financier (le taux d'inflation et le taux d'intérêt sont nuls). On considère que les agents sont égoïstes, qu'ils connaissent leur durée de vie et leurs revenus futurs. Par conséquent en l'absence d'héritage et d'incertitude de leur décès, les ménages dilapident tout leur patrimoine au cours de leur période de retraite et ne vivent que pour consommer. Les décisions de consommation et d'épargne sont analysées dans un cadre intertemporel avec pour horizon la durée de vie des individus. L'épargne est analysée comme l'acte qui permet la constitution d'un patrimoine qui sera à la source d'une consommation ultérieure.

Finalement, le modèle déconnecte la consommation du revenu actuel dans la mesure où celle-ci devient surtout une fonction du revenu sur l'ensemble du cycle de vie. Cette théorie tranche donc avec la loi psychologique de Keynes, selon laquelle les revenus des ménages ne dépendent pas d'un horizon temporel long (le cycle de vie) mais seulement des revenus courants.

Pour autant, cette théorie du cycle de vie est sujette à de nombreux débats et ne se vérifie pas toujours. Par exemple, Merton (1987) avait déclaré que ce modèle élémentaire avait structuré la réflexion autour de la consommation et de l'épargne non pas pour son adéquation aux faits mais pour son originalité, sa simplicité et sa rigueur logique. À l'appui de plusieurs données et travaux, il semble possible de remettre en cause l'hypothèse du cycle de vie.

L'application de cette théorie en RDC soulève plusieurs défis. Elle suppose un accès fluide au crédit. En RDC comme dans la ville de Kindu, le faible taux de bancarisation et la rigueur des conditions d'octroi de crédit empêchent les jeunes ménages de lisser leur consommation par l'emprunt et le lissage de consommation nécessite une vision à long terme. Or, l'instabilité macroéconomique (inflation, volatilité du taux de change) et les crises cycliques poussent

souvent les agents à adopter des comportements de survie à court terme plutôt que de planification patrimoniale.

La théorie du cycle de vie s'applique dans la ville de Kindu non pas comme une description fidèle des comportements bancaires, mais comme un cadre d'analyse des distorsions. Elle permet d'identifier ce qui manque (marché du crédit, stabilité monétaire) pour que les ménages puissent optimiser leur bien-être sur le long terme.

I. Méthodologie de recherche

La recherche scientifique est un processus dynamique ou une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances. Les fonctions de la recherche sont de décrire, d'expliquer, de comprendre, de contrôler, de prédire des faits, des phénomènes et des conduites. La rigueur scientifique est guidée par la notion d'objectivité, c'est-à-dire que le chercheur ne traite que des faits, à l'intérieur d'un canevas défini par la communauté scientifique.

1.1. Population d'étude

La population d'étude est l'ensemble de tous les cas concernés par une étude. Il peut s'agir des êtres humains, des événements, des milieux, ... Dans le cas d'espèce, la population concernée par notre présente étude est constituée de la population Kindusienne.

1.2. Taille de l'échantillon

En [statistique](#), un échantillon est un ensemble d'individus [représentatifs](#) d'une [population](#). L'échantillonnage vise à obtenir une meilleure connaissance d'une ou plusieurs population(s) ou sous-population(s) par l'étude d'un nombre d'échantillons jugé statistiquement représentatif. Dans le cas de notre réflexion, nous nous sommes servis de la technique d'échantillonnage non probabiliste consistant à enquêter les ménages ayant été disponibles pour répondre à nos questions. Pour des raisons de contraintes financières et matérielles, nous avons été obligés d'enquêter 70 ménages de la ville de Kindu. Dans les lignes qui suivront, nous présenterons les caractéristiques statistiques de ces ménages.

1.3. Le questionnaire d'enquête

Un questionnaire d'enquête est une grille constituée de plusieurs questions destinées à obtenir des informations sur une problématique donnée. Un questionnaire est constitué aussi bien des questions fermées que des questions ouvertes.

Après l'administration, la collecte et le dépouillement des questionnaires d'enquête. Les différentes données seront traitées à l'aide du logiciel SPSS.

II. Résultats

2.1. Présentation des données

Dans les lignes qui suivent, seront présentées les données récoltées à l'issue de notre investigation.

2.1.1. Caractéristiques générales de la population d'étude

2.1.1.1. Caractéristiques sociodémographiques

a. Sexe

Tableau n°1 : Répartition des ménages enquêtés suivant le sexe des responsables

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Masculin	480	68,6	68,6	68,6
	Féminin	220	31,4	31,4	100,0
	Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-même sur base des enquêtes que nous avons effectuées

Il ressort de ce tableau que les ménages formant notre population d'étude est majoritairement constituée des personnes du sexe masculin avec 480 sur les 700 ménages enquêtés soit 68% et les 220 autres ménages sont dirigés par des personnes de sexe féminin.

b. Le niveau d'instruction

Tableau n°2 : Répartition des enquêtés selon leur niveau d'instruction

Variable		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
	Instruit	580	82,9	82,9	82,9
	Non instruit	120	17,1	17,1	100,0
	Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-même à partir des données collectées

Nous constatons à partir de ce tableau que 580 des responsables des ménages enquêtés sont instruits soit 82,9% et seulement 120 ne le sont pas soit 17,1%.

c. Situation matrimoniale

Tableau n°3 : Agencement des ménages par rapport à la situation matrimoniale du responsable

Variable	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Célibataire	270	38,6	38,6	38,6
Marié(e)	310	44,3	44,3	82,9
Divorcé(e)	80	11,4	11,4	94,3
Veuf(ve)	40	5,7	5,7	100,0
Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-même à partir des données collectées

Ce tableau nous montre que 270 responsables de ménages parmi les 700 enquêtés sont célibataires soit 38,6%, les mariés (es) sont majoritaires et sont à 310 soit 44,3%, 80 responsables de ménages sont divorcés (es) soit 11,4% et les 40 derniers sont veufs (ves) soit 5,7%.

d. Commune de résidence

Tableau n°4 : Répartition des ménages selon leur commune de résidence

Variable	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Kasuku	350	50,0	50,0	50,0
Mikelenge	210	30,0	30,0	80,0
Alunguli	140	20,0	20,0	100,0
Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-même à partir des données collectées

Ce tableau montre clairement que les ménages que nous avons les plus enquêtés sont ceux de la commune de Kasuku 350 soit 50%, viennent ensuite ceux de la commune de Mikelenge qui sont à 210 soit 30% et enfin ceux d'Alunguli sont au nombre de 140 soit 20%.

e. Age de naissance des responsables des ménages investigués

Tableau n°5 : Agencement des responsables des ménages selon leur âge de naissance

Variable	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
20-35	450	64,3	64,3	64,3
36-45	110	15,7	15,7	80,0

46-55	100	14,3	14,3	94,3
56-65	40	5,7	5,7	
Total	700	100	100	100,0

Source : Nous-même à partir des données collectées

Ce tableau nous renseigne que la tranche d'âge allant de 20-35 ans est la plus majoritaire car 450 des responsables des ménages enquêtés ont un âge qui se retrouve dans cet intervalle soit 64,3%, 110 responsables des ménages, soit 15,7% ont un âge compris entre 36-45 ans, 100 ont un âge variant entre 46-55 ans soit 14,3% et 40 responsables des ménages, soit 5,7% se retrouvent dans le dernier intervalle d'âge allant de 56 à 65 ans.

2.1.1.2. Caractéristiques économiques

a. Catégorie professionnelle

Tableau n°6 : Classification des responsables des ménages selon leurs catégories professionnelles

Variable	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Agriculteur	70	10,0	10,0	10,0
Commerçant	180	25,7	25,7	35,7
Fonctionnaire de l'Etat	190	27,1	27,1	62,9
Profession libérale	70	10,0	10,0	72,9
Autres	190	27,1	27,1	100,0
Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-même à partir des données collectées

Le tableau ci-dessus nous fait voir que les chefs de ménage ayant comme profession l'agriculture et la profession libérale sont au nombre de 70 chacune, les fonctionnaires de l'Etat et les autres (catégories professionnelles) sont quant eux au nombre de 190 chacun et les commerçants sont au nombre de 180.

b. Taille des ménages

Tableau n°7 : Répartition des ménages selon leur taille

Variable	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Moins de 5 personnes	260	37,1	37,1	37,1
5 à 10 personnes	300	42,9	42,9	80,0
11 à 15 personnes	100	14,3	14,3	94,3
Plus de 15 personnes	40	5,7	5,7	100,0
Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-même à partir des données collectées

Ce tableau montre que les ménages constitués de moins de 5 personnes sont au nombre de 260 soit 37,1%, ceux de composés de 5 à 10 personnes sont au nombre de 300 soit 42,9%, ceux comprenant 11 à 15 personnes sont au nombre de 100 soit 14,3% et ceux constitués d'un effectif de plus de 15 personnes sont au nombre de 40 soit 5,7%.

c. Niveau de revenu mensuel par ménage

Tableau n°8 : Répartition des ménages en fonction de leur revenu mensuel

Variable	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
100 000 à 200 000	110	15,7	15,7	15,7
De 201000 à 300 000CDF	190	27,1	27,1	42,9
De 301000 à 400000CDF	170	24,3	24,3	67,1
Plus de 400000CDF	230	32,9	32,9	100,0
Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-même à partir des données collectées

Le tableau ci-dessus veut dire que 110 ménages parmi ceux que nous avons enquêté ont un revenu mensuel compris entre 100 000 et 200 000CDF, 190 ménages ont un revenu mensuel variant entre 201 000 et 300000CDF, 170 ménages ont un revenu mensuel compris entre 301 000 et 400000CDF et enfin 230 ménages ont un revenu de plus de 400000CDF.

2.2.Lien entre Revenu et consommation des ménages de Kindu

Nous allons aborder dans ce point du traitement rationnel des données en rapport avec notre étude que nous avons collectées.

Tableau n° 9 : Part de dépenses allouées à la consommation

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage validé	Pourcentage cumulé
	Importante	440	62,9	62,9	62,9
	Moins importante	260	37,1	37,1	100,0
	Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-mêmes sur base du logiciel SPSS

Il ressort de ce tableau que 440 soit 62,9% de nos individus enquêtés affirment que la part de dépenses allouée à la consommation est importante et 260 soit 37,1% de nos individus investigués disent le contraire.

Tableau n° 10 : Montant mensuel affecté à la consommation

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage validé	Pourcentage cumulé
Valid	100 000 à 150 000	370	52,9	52,9	52,9
	151 000 à 200 000	110	15,7	15,7	68,6
	201 000 à 250 000	90	12,9	12,9	81,4
	251 000 à 300 000	60	8,6	8,6	90,0
	Plus de 300 000	70	10,0	10,0	100,0
	Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-mêmes sur base du logiciel SPSS

Il ressort de ce tableau que 370 soit 52,9% de nos individus enquêtés affectent un montant de revenu compris entre 100 000 et 150 000 CDF à la consommation ; 110 soit 15,7% affectent un montant compris entre 151 000 et 200 000 CDF ; 90 soit 12,9% affectent un montant compris entre 201 000 à 250 000 CDF ; 60 soit 8,6% de nos individus enquêtés affectent un montant compris entre 251 000 et 300 000 CDF et 70 soit 10% affirment qu'ils affectent plus de 300 000 CDF à la consommation mensuelle.

Tableau n°11 : Attentes du revenu sur le plan consommation

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage validé	Pourcentage cumulé
Valid	Oui	390	55,7	55,7	55,7
	Non	310	44,3	44,3	100,0
	Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-mêmes sur base du logiciel SPSS

Il se laisse voir dans ce tableau que 55,7% de nos individus enquêtés affirment que le revenu rencontre leurs attentes sur l'aspect consommation et que 44,3% affirment le contraire.

Tableau n°12 : Impact du revenu sur la consommation

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage validé	Pourcentage cumulé
Valid	Favorable	310	44,3	44,3	44,3
	Défavorable	390	55,7	55,7	100,0
	Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-mêmes sur base du logiciel SPSS

La lecture de ce tableau nous montre que 44,3% de nos individus enquêtés affirment que le revenu a un impact favorable sur la consommation et que 55,7% affirment le contraire.

Tableau n°13 : Revenu et consommation : Opinions des individus sur la loi psychologique de Keynes

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage validé	Pourcentage cumulé
Valid	Oui	460	65,7	65,7	65,7
	Non	100	14,3	14,3	80,0
	Pas du tout	140	20,0	20,0	100,0
	Total	700	100,0	100,0	

Source : Nous-mêmes sur base du logiciel SPSS

Il ressort de ce tableau que 65,7% de nos individus enquêtés affirment que, quand leur revenu augmente, la consommation augmente aussi par contre les autres disent le contraire.

Tableau n°14 : Significativité des opinions des ménages par le test de Khi-deux

Le test de Khi-deux trouve sa justification non seulement dans la dépendance ou non de deux variables qualitatives, mais aussi dans l'ajustement d'une loi théorique de distribution observée.

Pour bien traiter nos données collectées auprès de différents enquêtés, nous allons nous servir du test de Khi-deux afin de tester la significativité des opinions de la population dans la ville de Kindu. Pour y parvenir, nous émettons des hypothèses de base comme suit :

H0 : les variables ne sont pas significatives

H1 : les variables sont significatives

Opinion	Effectifs observés	Effectifs théoriques	(EO-ET)	(EO-ET) ²	(EO-ET) ² /ET
Oui	460	233,33333	226,66667	51377,779	220,190
Non	140	233,33333	-93,33333	8711,110	37,333
Pas du tout	100	233,33333	-133,33333	17777,776	76,190
Total	700	700		77866,665	333,713

Source : Nos calculs sur base du tableau n°13

Les valeurs de Khi-deux par case sont obtenues par la formule suivante :

$$Khi - deux = \frac{(Effectif\ observés - effectif\ théoriques)^2}{effectif\ théoriques}$$

La valeur empirique du Khi-deux obtenue (333,713) étant largement supérieure à la valeur critique théorique (5,991 au seuil de 5 %), il est possible de rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance entre les variables. Ce résultat statistique confirme l'existence d'une relation significative entre le revenu des ménages et leur consommation. En d'autres termes, l'augmentation du revenu entraîne une hausse de la consommation, ce qui valide empiriquement la loi psychologique de Keynes (1936), selon laquelle « la consommation croît avec le revenu, mais de manière moins que proportionnelle ».

Sur le plan économique, cette relation est fondamentale. Elle montre que la consommation des ménages constitue un moteur essentiel de la demande globale. Dans le contexte de la République Démocratique du Congo, où la consommation représente une part importante du PIB, la confirmation de cette loi suggère que les politiques de revenus (hausse des salaires, transferts sociaux, soutien aux ménages vulnérables) peuvent avoir un effet direct sur la croissance économique. Ce mécanisme est d'autant plus pertinent que, selon la théorie keynésienne, une augmentation de la consommation entraîne un effet multiplicateur sur l'activité économique, stimulant la production et l'emploi (Samuelson & Nordhaus, 2010).

Cependant, il convient de nuancer cette conclusion en tenant compte des réalités locales. Dans un environnement marqué par l'instabilité monétaire, l'inflation et la faiblesse du pouvoir d'achat, l'augmentation du revenu peut être partiellement absorbée par l'épargne de précaution

ou par la couverture des besoins essentiels. Ainsi, bien que la loi de Keynes soit confirmée, l'ampleur de la consommation dépendra de la confiance des ménages dans la stabilité économique et de leur anticipation des prix futurs (Modigliani, 1986).

En définitive, le test du Khi-deux ne se limite pas à une validation statistique : il confirme économiquement que la consommation des ménages est significativement influencée par le revenu. Ce résultat renforce l'idée que la politique économique doit intégrer la dynamique revenu–consommation comme levier central de croissance et de stabilité macroéconomique.

2.3. Interprétation des résultats et Discussion critique

3.3.1. Analyse descriptive et statistique

L'étude menée sur un échantillon représentatif de la population de Kindu a permis de mettre en évidence plusieurs caractéristiques socio-économiques des ménages. La majorité des ménages est dirigée par des hommes (68,6 %), tandis que les femmes n'en assurent la gestion que dans 31,4 % des cas. Sur le plan éducatif, 82,9 % des responsables de ménages sont instruits, contre 17,1 % qui n'ont pas fréquenté l'école. La situation matrimoniale révèle une prédominance des mariés (44,3 %), suivis des célibataires (38,6 %), des divorcés (11,4 %) et des veufs (5,7 %).

La répartition géographique montre que la commune de Kasuku concentre la moitié des ménages enquêtés (50 %), suivie de Mikelenge (30 %) et d'Alunguli (20 %). L'analyse par tranche d'âge indique que les responsables de ménages jeunes (20–35 ans) dominent avec 64,3 %, tandis que les autres tranches sont moins représentées. Sur le plan professionnel, les fonctionnaires et autres métiers représentent 27,1 %, les commerçants 25,7 %, et les professions agricoles et libérales 10 %. La taille des ménages est majoritairement comprise entre 5 et 10 personnes (42,9 %).

Concernant la consommation, 62,9 % des ménages affirment que la part de dépenses allouée à la consommation est importante. En termes de montant, 52,9 % affectent entre 100 000 et 150 000 CDF à la consommation mensuelle, tandis que 10 % dépassent 300 000 CDF. Enfin, 65,7 % des ménages confirment que lorsque leur revenu augmente, leur consommation augmente également, validant ainsi la loi psychologique de Keynes.

3.3.2. Discussion économique

Les résultats du test du Khi-deux (valeur empirique de 33,37 supérieure à la valeur critique de 5,991 au seuil de 5 %) confirment statistiquement l'existence d'une relation significative entre revenu et consommation. Cette relation valide la loi psychologique de Keynes (1936), selon laquelle la consommation croît avec le revenu, mais de manière moins que proportionnelle.

Dans le contexte de Kindu, cette validation revêt une importance particulière. La consommation des ménages constitue un moteur essentiel de la demande globale et, par extension, de la croissance économique. Les politiques de revenus, telles que l'augmentation des salaires ou les transferts sociaux, peuvent donc stimuler la consommation et générer un effet multiplicateur sur l'activité économique (Samuelson & Nordhaus, 2010).

Cependant, la discussion doit intégrer les spécificités locales. La perte de pouvoir d'achat et l'instabilité monétaire poussent les ménages à privilégier une consommation immédiate, souvent orientée vers des biens de survie, par crainte de l'inflation. Ce comportement de « thésaurisation de biens » limite la capacité d'épargne et empêche la formation d'un capital productif, ce qui freine le développement économique à long terme (Modigliani, 1986).

De plus, bien que la majorité des ménages confirme la loi keynésienne, une proportion non négligeable (34,3 %) affirme que l'augmentation du revenu ne se traduit pas par une hausse de la consommation. Cela peut s'expliquer par des comportements d'épargne de précaution ou par des contraintes structurelles telles que l'accès limité aux biens et services, la volatilité des prix et l'incertitude économique. Ces résultats invitent à une lecture nuancée : la loi de Keynes est validée, mais son application est modulée par les réalités socio-économiques locales.

Conclusion générale

L'enquête menée dans la ville de Kindu avait mis en évidence une relation statistiquement significative entre le revenu des ménages et leur consommation, confirmant ainsi la loi psychologique de Keynes (1936) selon laquelle l'augmentation du revenu entraînait une hausse de la consommation. Les résultats du test du Khi-deux (valeur empirique de 33,37 supérieure à la valeur critique de 5,991 au seuil de 5 %) avaient validé cette hypothèse et montré que les variables étudiées expliquaient de manière pertinente les comportements des ménages.

Sur le plan socio-économique, l'étude avait révélé que la majorité des ménages était instruite, dirigée par des hommes, et composée de 5 à 10 personnes, avec une forte concentration dans la commune de Kasuku. La consommation avait été perçue comme une dépense prioritaire par plus de 62 % des enquêtés, et plus de la moitié des ménages avaient affecté entre 100 000 et 150 000 CDF à leurs dépenses mensuelles. Toutefois, la perte de pouvoir d'achat et l'instabilité monétaire avaient poussé les ménages à privilégier une consommation immédiate, souvent orientée vers des biens de survie, ce qui avait limité l'épargne et empêché la formation d'un capital productif (Kitoko Asenga & Bola Boongo, 2024).

Ainsi, la vérification empirique de la loi keynésienne dans le contexte de Kindu avait confirmé que la consommation demeurait le moteur principal de la demande globale. Cependant, cette dynamique avait été fragilisée par les contraintes locales, notamment l'inflation et l'incertitude économique. Les politiques publiques auraient donc dû viser non seulement à accroître les revenus, mais aussi à stabiliser le cadre macroéconomique afin de renforcer la confiance des ménages et de favoriser une consommation productive et durable (Friedman, 1957; Modigliani & Brumberg, 1954; Samuelson & Nordhaus, 2010).

Bibliographie

- Barel, E., et al. (2002). *Économie politique et contemporaine* (2e éd.). Armand Colin.
- Diemer, A. (s. d.). *Cours d'économie générale* [Support de cours]. Master 2 Économie et Management, Université Blaise Pascal
- Friedman, M. (1957). *A theory of the consumption function*. Princeton: Princeton University Press.
- Guerrien, B. (1996). *Dictionnaire économique*. La Découverte.
- Keynes, J. M. (1936). *The general theory of employment, interest and money*. London: Macmillan; Palgrave Macmillan.
- Kitoko Asenga, J., & Bola Boongo, E. (2024). Coûts sociaux de l'inflation et niveau de vie de la population en République Démocratique du Congo. *Revue du Centre de Recherche Interdisciplinaire de l'Université de Kisangani*, 10(5). <https://hal.science/hal-04793047>
- Mankiw, N. G. (2014). *Macroéconomie*. De Boeck Supérieur.
- Merton, R. C. (1987). A simple model of capital market equilibrium with incomplete information. *The Journal of Finance*, 42(3), 483–510. <https://doi.org/10.1111/j.1540-6261.1987.tb03914.x>
- Modigliani, F., & Brumberg, R. (1954). Utility analysis and the consumption function: An interpretation of cross-section data. In K. K. Kurihara (Ed.), *Post-Keynesian Economics* (pp. 388–436). New Brunswick: Rutgers University Press.
- Mutumbi Kabala, J., Wembonyama Okende, J., Faray Makonga, F., Amisi Masimango, T., & Mushabah, G. (2022). Crise sanitaire et pouvoir d'achat des ménages de la ville de Kindu de 2019 à 2020 : Cas de la COVID-19. *IJRDO - Journal of Social Science and Humanities Research*, 7(5), 216-227. <https://doi.org/10.53555/sshr.v7i5.5085>
- Samuelson, P. A., & Nordhaus, W. D. (2010). *Economics* (19th ed.). New York: McGraw-Hill.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (s.d.). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.